



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5656
14 avril 1964
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 13 AVRIL 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU YEMEN

Me référant à la lettre de M. R. W. Jackling adressée le 10 avril 1964 au Président du Conseil de sécurité (S/5652) et selon laquelle un avion yéménite aurait survolé le Beihan, dans le Yémen méridional occupé par les Britanniques, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'un tel incident ne s'est pas produit. La contrebande d'armes et de munitions à partir du Beihan et vers la République arabe du Yémen s'est très fortement accrue ces derniers temps. Les avions yéménites ont survolé la région d'Harib, dans les limites de l'espace aérien de la République arabe du Yémen, pour surveiller et essayer d'empêcher ces actes de contrebande, qui sont souvent commis sous la protection manifeste des forces d'occupation britanniques du Beihan.

Mon gouvernement se rend bien compte que cette vigilance de la part de la République arabe du Yémen ne plaît guère aux autorités britanniques d'occupation, qui entendent être maîtresses dans les airs, sur terre et sur mer, non seulement dans le Yémen méridional occupé mais dans toute la région, et qui désirent protéger la contrebande d'armes et de munitions à partir des protectorats d'Aden et vers la République arabe du Yémen.

Il est également manifeste que la lettre de M. Jackling mentionnée ci-dessus visait à créer l'impression que la prétendue "Fédération d'Arabie du Sud" est menacée par la République arabe du Yémen, ce qui fournirait un prétexte pour une nouvelle agression britannique contre la République arabe du Yémen. Votre Excellence se souviendra que c'est là la méthode qui a été utilisée par les Britanniques avant leur récente agression de Harib, agression qui a été condamnée par le Conseil de sécurité.

A cet égard, je suis autorisé à attirer l'attention de Votre Excellence sur le fait que les forces britanniques n'ont pas encore évacué le territoire de la République arabe du Yémen qu'elles ont occupé après la Révolution yéménite, que les

forces britanniques massées entre Harib et le Beihan n'ont pas encore été retirées, et que des avions de la Royal Air Force de la base britannique d'Aden ne cessent de survoler la région Harib-Beihan.

Je prie Votre Excellence de prendre des dispositions pour que cette lettre soit distribuée en tant que document du Conseil de sécurité.

Je saisis cette occasion pour renouveler, etc.

Le Ministre plénipotentiaire,
Représentant permanent adjoint
et chargé d'affaires,

(Signé) Yahya H. GEGHMAN

